

BULLETIN DE VERSEMENT
TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 – SOLDE DE 0,09 %

Investissez dans les Talents de demain grâce à votre impôt

• **Mon entreprise**

Raison sociale :

Groupe :

N° de SIRET :

En charge de la taxe d'apprentissage dans mon entreprise :

NOM et Prénom :

Fonction :

Courriel :

	Tél :	

Si contact particulier à l'UTC, l'indiquer :

Si souhait de soutenir une formation en particulier, l'indiquer :

• **Mon souhait**

Je verse la somme de :

 €

(Vous pouvez nous retrouver dans les établissements avec notre numéro de siret : **19601223100169**)

- Je souhaite recevoir une alerte et les modalités de fonctionnement de la plateforme SOLTÉA en mai 2023 :

- **J'envoi le formulaire** U.T.C - DFP / Taxe - Rue Roger Couttolenc - CS 60319 - 60203 COMPIEGNE
Cedex ou par mail : corinne.ledrappier@utc.fr

Ce formulaire ne vaut pas engagement, il nous permet de garder le contact avec votre entreprise. Vous devrez faire votre demande d'affectation à l'UTC sur la plateforme SOLTÉA entre le 25 mai et le 7 septembre 2023.

Contact : Corinne LEDRAPPIER 03.44.23.49.00/ corinne.ledrappier@utc.fr

Université de
technologie
de Compiègne

Rue du Docteur
Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03.44.23.44.23
www.utc.fr

Les données issues de ce formulaire sont traitées par l'UTC pour les opérations relatives à la taxe d'apprentissage. Cette finalité est basée sur une mission d'intérêt public. Les données sont uniquement traitées par les personnes habilitées de l'UTC (Direction à la formation et à la pédagogie et Agence comptable de l'UTC) et ne sont pas transmises à des tiers. Elles sont conservées sur la durée réglementaire (6 ans). Les données de contact sont utilisées lors des campagnes d'information liées à la taxe d'apprentissage. Conformément au règlement 2016/679 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel qui vous concernent ainsi que du droit à la limitation du traitement. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à corinne.ledrappier@utc.fr.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez alerter le délégué à la protection des données de l'UTC (dpo@utc.fr) et adresser une réclamation auprès des services de la CNIL (<https://www.cnil.fr/plaintes>).